16/10/2007

Nations Unies

Assemblée générale
AG/SHC/3887

Département de l'information • Service des informations et des accreditations • New York

Assemblée générale
Soixante-deuxième session
11e et 12e séances plénières
Matin et après-midi

L'ACCÈS DES FEMMES RURALES À L'ÉDUCATION ET AU CRÉDIT AU CŒUR DES INITIATIVES NATIONALES EN FAVEUR DE « CES PAUVRES PARMI LES PLUS PAUVRES »

Appel à davantage de mesures concrètes pour protéger les migrantes

L'éducation est l'un des moyens les plus sûrs pour améliorer le sort des femmes rurales, notamment en encourageant la scolarisation des filles, ont déclaré les intervenants qui se sont exprimés au cours du débat général sur la promotion de la femme que la Troisième Commission de l'Assemblée générale a tenu aujourd'hui.

/…

Suite du débat général

/…

Mme FEDA ABDELHADY-NASSER, Observatrice de la Palestine, a déclaré que sa délégation s'associait pleinement à la déclaration faite par le Pakistan, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, sur « l'importante question » de la promotion de la femme. Elle a dénoncé l'occupation israélienne qui a des conséquences négatives sur la vie quotidienne des Palestiniens et qui contribue à freiner le progrès et le développement de la région du Moyen-Orient. Elle a rappelé les déclarations de la Conseillère spéciale pour la parité des sexes et la promotion de la femme, selon lesquelles la population féminine subit plus fortement le poids de la pauvreté et de la violence. Elle a estimé que l'occupation israélienne des territoires palestiniens alourdissait encore plus le fardeau que portent les femmes palestiniennes. « Comme n'importe quelles autres femmes, elles cherchent à protéger leurs familles et à leur assurer un environnement stable dans lequel vivre. Malheureusement, les politiques illégales et brutales de la puissance occupante rendent ce combat encore plus dur », a déploré Mme Abdelhady-Nasser.

Elle a rappelé qu'outre cette lutte quotidienne pour la préservation de leurs droits inaliénables, les Palestiniennes sont aux côtés des femmes du monde entier pour lutter contre la discrimination et les inégalités dont elles sont victimes, alors qu'elles aspirent à jouer un rôle actif dans leurs sociétés. La représentante palestinienne a demandé à ce qu'une attention et une assistance particulière soient accordées aux populations de la bande de Gaza et, que la communauté internationale presse Israël de se conformer au droit international humanitaire. « Cela participera grandement, dans les territoires palestiniens, à la poursuite des objectifs de la communauté internationale relatifs à la promotion de la paix et aux droits de la femme », a-t-elle déclaré. Elle a rappelé à cet égard le rôle que devraient jouer la Déclaration et le

Programme d'action de Beijing, ainsi que la Déclaration du Millénaire, dans la promotion, au bénéfice des femmes, des idéaux relatifs à la paix et aux droits de l'homme.

/…

Mme SOHA GENDI (Égypte) …

/…

L'Égypte a contribué à la proposition de créer l'Organisation de la femme arabe sous l'égide de la Ligue des États arabes. Le pays a aussi appuyé les femmes vivant sous occupation étrangère en Palestine, au Liban et en Syrie. …

/…

Droits de réponse

/…

La représentante d'Israël a réagi à l'intervention de la représentante de l'Autorité palestinienne. Tout en comprenant la souffrance de la femme palestinienne, elle a estimé qu'elle était avant tout victime de sa propre société et non de la politique menée par Israël. Les Palestiniens tuent leurs filles et leurs femmes pour protéger l'honneur de leur famille, a affirmé la représentante. Elle a cité une ONG palestinienne qui a constaté la récurrence de ce genre de crimes à Gaza, en raison de l'impunité dont bénéficient les auteurs.

La représentante a jugé normal que la population palestinienne ait accès aux soins et à la nourriture, avant de rappeler les conséquences des derniers affrontements inter-palestiniens sur la population. « 41 personnes ont été tuées, les hôpitaux ont été pris pour cible, les services de base n'ont plus été fournis et la vie a été entièrement paralysée », a estimé la représentante. Elle a également cité le cas des femmes palestiniennes poseuses de bombes, se demandant comment on pouvait interpréter comme une volonté de paix le fait de lancer des roquettes quotidiennement. La voie de la paix doit être suivie et il est regrettable de devoir évoquer tous ces sujets, a déclaré la représentante.

Le délégué de la Palestine, réagissant au droit de réponse de la déléguée d'Israël, a reconnu être conscient des torts de certains Palestiniens. Il a cependant estimé que la déléguée d'Israël n'avait pas à soulever des problèmes palestiniens internes. La situation interne en Palestine s'inscrit actuellement dans le contexte plus large de l'occupation pratiquée par Israël depuis 60 ans, a-t-il estimé. Ces crimes et ces violations pratiquées par Israël témoignent selon lui du déni systématique du peuple palestinien. Israël utilise le terrorisme pour justifier son attitude inqualifiable et inexcusable, a—il estimé.

La femme palestinienne est livrée aux mains du régime d'occupation, elle connaît la faim et la souffrance depuis longtemps a-t-il dit. « La terreur, voilà ce que vit la femme palestinienne lorsque des missiles et balles pleuvent sur les camps où jouent parfois des enfants », a déclaré le représentant de la Palestine. La paix est une nécessité vitale pour laquelle nous devons tous œuvrer a encore ajouté le représentant de la Palestine.

/…